

Assemblée publique

District électoral de La-Vérendrye

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mai 2025, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2025-0542 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier sur le lot 1 018 217 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue Bellefeuille.
- 2** Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

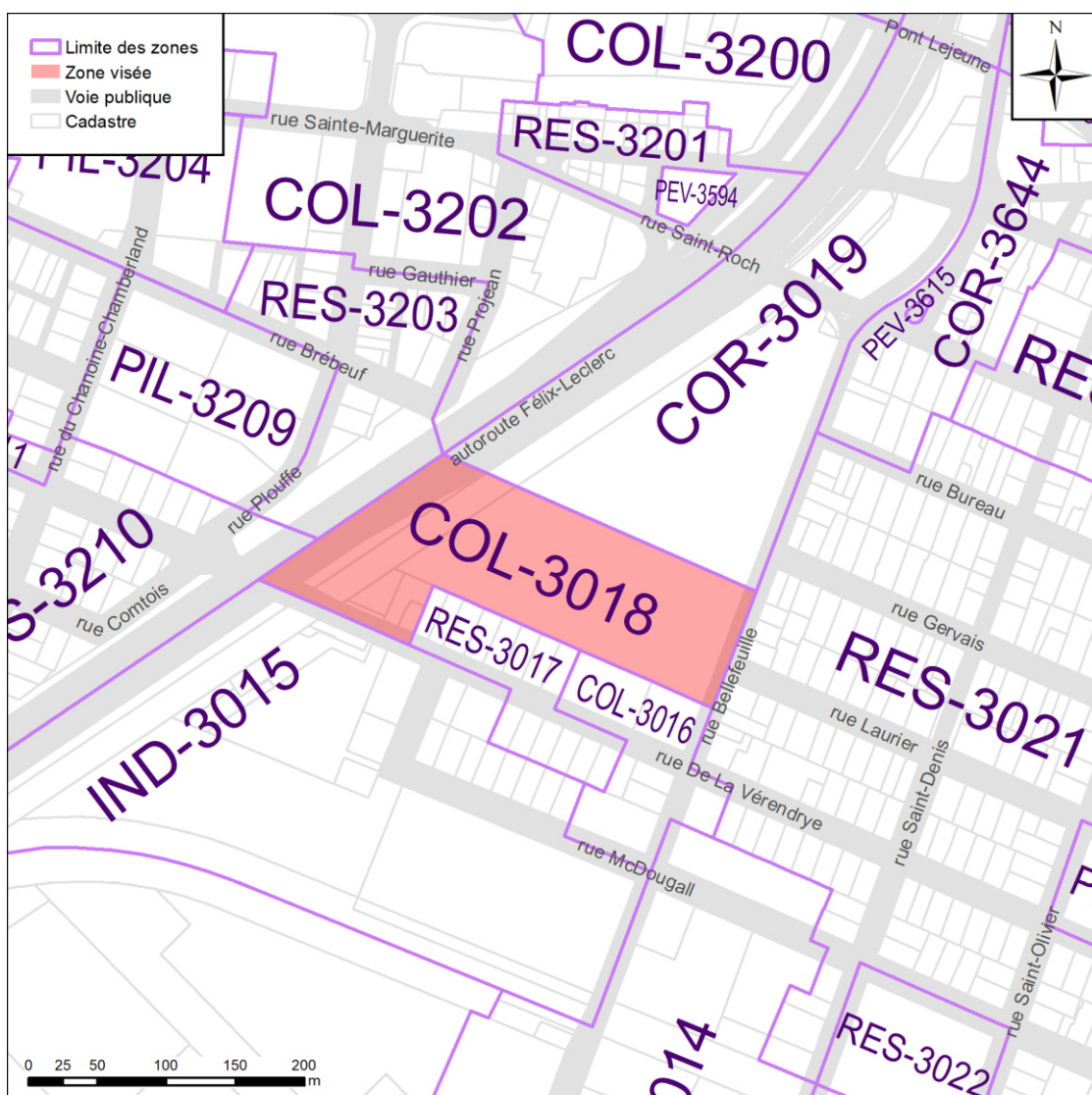
DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

Objets :

- Autoriser l'agrandissement de l'usage 4214 (Garage d'autobus et équipement d'entretien) de 60 % de la superficie de plancher actuelle ainsi que les éléments dérogatoires suivants :
 - une zone tampon (bande gazonnée) de 1,8 mètre minimum le long de la ligne latérale gauche du lot;
 - un maximum de 7 portes de garage sur la façade avant principale du bâtiment;
 - un maximum de 5 matériaux de revêtement extérieur.

Zone visée :

COL-3018



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 3 juin 2025** à **18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Cette résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter la résolution n° C-2025-0542 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 26 mai 2025.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002